Elections professionnelles 2018 - schéma d'organisation

01/01/2018
Date de référence pour la détermination des effectifs représentés au sein de chaque instance (dont % H/F). Communication aux OS par les administrations

06/06/2018
❶ Date limite de publication d'un arrêté pour chaque fonction publique, contresigné du PM et du ministre intéressé, fixant la date du scrutin.
❶ Date limite de publication des textes de création des instances (arrêtés, décisions ou décrets dérogatoires) fixant les représentants en nombre et % H/F. Instances concernées : CT, CAP, CCP, CHSCT.

25/10/2018
Date limite de dépôt des candidatures.
Début officiel du processus électoral

Sept 2017	Oct 2017	Nov 2017	Déc 2017	Janv 2018	Fév 2018	Mars 2018	Avril 2018	Mai 2018	Juin 2018	Juillet 2018	Août 2018	Sept 2018	Oct 2018	Nov 2018	Déc 2018

Juillet 2017 : Publication du décret relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs dans la fonction publique

06/08/2018
En cas de réorganisation de services ou de modification statutaire intervenue à compter du 01 /01/2018 :
❶ Date de référence pour la détermination des effectifs représentés au sein de l'instance (dont % H/F)
❷ Date limite de publication des décisions, arrêtés (ou décrets dérogatoires) créant les instances, fixant le nbre de représentants du personnel et précisant les % H/F

Cadre juridique et organisationnel pour les 3 versants : notion d'OS de fonctionnaires, listes de communes, GIP…

Détermination du dispositif de remontée des résultats pour les 3 versants de la FP (sept 2017 à mars 2018)
- Définition des instances concernées
- Processus technique et organisationnel
- Annonces à prévoir : taux de participation/résultats/FP concernées/jour/heure

Plan de communication inter-fonctions publiques
(avril 2018 à sept-oct 2018)
à élaborer en cohérence avec la communication propre à chaque versant et la communication ministérielle

La DGAFP organise la concertation 3 FP sur les thèmes ci-dessus avec les employeurs et les OS représentés au **CCFP**.
Périodicité : au moins une fois par trimestre, selon les sujets.
La DGAFP, la DGCL et la DGOS organisent des réunions propres en tant que de besoin.

Mise en œuvre : communication

Test remontée des résultats

06/12/2018

Chaque employeur organise, pour le périmètre qui le concerne, la concertation sur l'architecture des instances, leur composition, l'organisation matérielle des élections, la communication et la remontée des résultats.

Agrégation résultats 3 FP (représentativité nationale)